



NOUAKCHOTT LE 20/01/2020

A TOUS LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE
BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

MESDAMES / MESSIEURS,

OBJET : Commémoration du 20^{ème} anniversaire de l'AJBEF

Avec l'appui du Club des dirigeants de banques et établissements de crédit d'Afrique (CDBECA), de la profession bancaire de Mauritanie (APBM) et de la banque centrale de Mauritanie (BCM), se tiendront à Nouakchott (MAURITANIE) les 07/04, 08/04 et 09/04/2020, les journées commémoratives du 20^{ème} anniversaire de l'association africaine des juristes de banques et établissements financiers (AJBEF).

Ces journées, placées sous le signe de « la réglementation bancaire face au défi du numérique », seront marquées par des présentations ayant trait :

- Aux spécificités de la réglementation bancaire de la Mauritanie,
- A l'OHADA et ses perspectives d'évolution en Afrique,
- A la digitalisation comme facteur d'inclusion financière,
- A la conformité dans la relation banque/client,
- Aux juges face à la banque ès qualité de justiciable,
- Le rôle et la place du juriste dans la banque moderne,
- La responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) dans les banques au cœur de l'analyse de risque client,
- Quel avenir pour la banque africaine face aux évolutions techniques ? Cas des opérateurs de téléphonie dans les transactions financières.

Tenant compte de l'importance d'un tel programme, mais aussi de l'expertise des communicants, nous vous serions particulièrement reconnaissants des dispositions qu'il vous plaira de prendre, pour l'inscription de vos cadres intéressés, et de vos juristes en particulier, pour leur contributions attendues à l'enrichissement de notre réflexion sur ces sous-thèmes.

Sachant pouvoir compter sur votre sollicitude, nous vous prions de croire Mesdames et Messieurs les dirigeants, à l'assurance de nos salutations distinguées.

P.J. Programme des journées

Pour l'AJBEF
LE PRESIDENT MOUSSA SOUMAH
Bensoumah07@yahoo.fr

M. Soumah





NOUAKCHOTT 2020 : PROGRAMME DES JOURNEES

I. INFORMATIONS GENERALES

I.1. Dates : Avril 2020, les mardi 07/04, mercredi 08/04, jeudi 09/04, et vendredi 10/04/2020.

I.2. Lieu : Nouakchott en République de MAURITANIE, Hôtel MONOTEL DAR EL BARKA.

1.3. Visas d'entrée en Mauritanie

A l'exception des ressortissants des pays membres de la CEDEAO, les ressortissants des autres pays peuvent solliciter le visa d'entrée en République de MAURITANIE auprès des ambassades ou à leur arrivée à l'Aéroport International de **NOUAKCHOTT**.

Pour constituer le dossier de demande de visa, les pièces suivantes doivent être réunies :

- Passeport dont la validité est supérieure à 6 mois à la fin de votre séjour en Mauritanie ainsi qu'une page entièrement libre de toute inscription pour le visa Mauritanien.
- 3 photos d'identité récentes (inscrire au dos le nom et le prénom).
- Formulaire de demande de visa en deux exemplaires bien remplis et signés.
- Une preuve du billet aller-retour (photocopie du billet ou attestation de réservation).
- Un certificat d'hébergement ou une réservation d'hôtel.

N.B. Le comité vous engage au respect scrupuleux de cette information pour éviter toute déconvenue

1.4. Thème général : «La réglementation bancaire face au défi du numérique».

II. JOURNEE DU MARDI 07/04

II.1. Cérémonie officielle d'ouverture

- 09h00mn-09h30mn : Enregistrement et mise en place

- 09h30mn-10h30mn : Allocutions

- ✓ Mot de bienvenue de M. Ahmed VALL président de l'antenne Mauritanie de l'AJBEF ; 5mn
- ✓ Allocution de Me Moussa SOUMAH, Président de l'AJBEF ; 10mn
- ✓ Allocution de Mme Angèle BONANE, Secrétaire Exécutive du Club des dirigeants de banque et établissements de crédit d'Afrique, ou de son représentant ; 5mn
- ✓ Allocution de M. le Président de la FAPBEF ;
- ✓ Allocution de M. le Président de l'APBEF MAURITANIE
- ✓ Allocution de son Excellence M. le Gouverneur de la BCM
- ✓ **Photo de famille de tous les participants.**

- 10h30mn-11h00mn : Pause-café.

Maître de cérémonie : Monsieur Jean Léandre SAWADOGO CORIS BANK INTERNATIONAL

II.2. Travaux

11H30-12H30 Les spécificités de la réglementation bancaire de la MAURITANIE.

Par M. THIAM Zakaria Magistrat à Nouakchott, Mauritanie.

Modérateur : BCM ?

12H30 14H PAUSE DEJEUNER

14H-15H30 La digitalisation comme facteur d'inclusion financière : la place du juriste dans cette dynamique d'inclusion ?

Par M. Elvis NGBONDO SAKPO, Directeur Associé, Inga Consulting

Modérateur AMAR YACOUB

15H30 Conseil d'administration de l'AJBEF.

III. JOURNEE DU MERCREDI 08/04

09H-10H30 La conformité dans la relation banque/client au regard des réglementations.

Par Maître THIOYE, Avocat au Barreau de NOUAKCOTT

Modérateur AHMED VALL, Directeur de la Conformité Groupe BCI

10H30-11H PAUSE CAFE

11H-12H30 Les juges face à la banque es qualité de justiciable.

Par M. THIAM ZAKARIA Magistrat

Modérateur : Prof Joseph DJOBENOU

12H30-14H PAUSE DEJEUNER

14H 15H La place et le rôle du juriste dans la banque moderne.

Par M. Moussa MILOGO, Consultant en Banque, Commissaire CB/UMOA avec Alain LE NOIR comme discutant principal

Modérateur : M.BAHA Hameida Moctar, Conseiller spécial de M .le Gouverneur de BCM, Alain le NOIR

15H-16H30

Quelles perspectives pour l'OHADA en Afrique, et quel impact dans le développement du continent ?

Par le professeur Joseph DJOGBENOU, avocat et Président du Conseil Constitutionnel du Benin

Modérateur : Dr Hanchi MOHAMED Saleh, Délégué Général de l'APBM

IV. JOURNEE DU JEUDI 09/04

09H-10H La responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) dans les banques, au cœur de l'analyse de risque de crédit.

Par M. Moustapha Sarr

Modérateur : Minian BENGALY BERTHE

10H-10H30 PAUSE CAFE

10H30-12H00 Quel avenir pour la banque africaine face aux évolutions techniques ? Cas des opérateurs de téléphonie dans les transactions financières, orange money et autres.

Par un représentant de la BCEAO.

Modérateur : M. Mohamed Vall El ALEM, Secrétaire Général de l'Union des Banques Magrébines.

12H 14H PAUSE DEJEUNER

Cérémonie de clôture

14H30-15H Synthèse des travaux

15H Clôture par les officiels

V. JOURNEE DU VENDREDI 10/04

Excursion



NOUAKCHOTT 2020 : CONDITIONS D'INSCRIPTION

I. Pays et ville de tenue des Journées :

République de MAURITANIE.

II. Hôtel :

MONOTEL EL BARKA de NOUAKCHOTT.

N.B. Il sera possible, pour ceux qui en feront la demande, de leur trouver des réservations dans d'autres hôtels de la place, dans la mesure de leurs moyens.

III. Frais d'inscription :

- FCFA=450.000= ou 686 Euros pour les étrangers, ramenés à FCFA=400.000= ou 607 Euros, à partir de la deuxième inscription. Ce tarif ne comprend pas les frais de déplacement et de séjour.
- et FCFA=300.000= ou 532 Euros pour les locaux, ramenés à FCFA=250.000= ou 456 Euros à partir de la deuxième inscription, pour les institutions qui envisagent d'inscrire plus d'une personne.

IV. Mode de paiement :

Pour tout inscrit, les frais d'inscription sont payables :

- soit en espèces (Euros),
- soit par chèque ou par virement sur le compte AJBEF ouvert à la **Bank of Africa-Mali** dont références ci-après : **ML 045 01004 025180630701 62**
Pour les mauritaniens 00239810003 BCI MAURITANIE

V. Prise en charge :

- Les déjeuners en commun des mardi 07/04, mercredi 08/04 et jeudi 09/04/2020,
- La participation au séminaire,
- La disposition de la documentation,
- La sortie touristique du vendredi.



**NOUAKCHOTT 2020 :
FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

A adresser à :

- Ahmed VALL, email : abamba@bci-banque.com
- BAHA, email: baha@bcm.mr
- mbengalyfi@gmail.com

DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS : LE 31 MARS 2020

Nom :

Prénom :

Institution :

Fonction :

- S'inscrit aux journées annuelles de l'AJBEF
- Demande une réservation à l'hôtel, à mes frais du ----- au -----.

Le paiement des frais d'inscription sera fait :

- En espèces sur place,
- Ou par virement sur le compte indiqué aux conditions d'inscription ci-dessus.

Signature et cachet